

L'ajournement

du ministre d'alors. On m'a assuré à cette époque que la société Colgate-Palmolive n'avait absolument pas l'intention de fermer ses portes et d'aller s'installer aux États-Unis, libre-échange ou non avec les États-Unis. On m'a assuré que la société Colgate-Palmolive n'avait nullement l'intention de le faire.

C'est ce que j'ai dit à M. Hession et, comme vous l'imaginez, il était un peu sceptique. Il m'a répondu qu'il fallait avoir espoir et qu'il me faisait confiance, quoi qu'il arrivât, et qu'il m'appuierait.

Après les élections, j'ai continué de temps à autre à m'informer car la conversation que j'avais eue cet après-midi là me poursuivait. J'ai mon enquête auprès du ministère. J'ai continué à me renseigner sur Colgate-Palmolive. Chaque fois, on m'assurait que la société n'avait aucunement l'intention de quitter le pays. Elle était ici pour rester. Elle allait demeurer sur l'avenue Colgate, à Toronto. Il n'y avait pas de doutes là-dessus.

Il y a environ trois mois maintenant, au début de septembre de cette année, Colgate-Palmolive a annoncé qu'elle allait fermer son usine sur l'avenue Colgate à Toronto et déménager 250 emplois aux États-Unis. Comme vous pouvez l'imaginer, une des premières choses auxquelles j'ai pensé quand j'ai reçu cette nouvelle, c'est au cas de M. Hession. Je l'ai appelé et il m'a dit que des gestionnaires américains étaient venus et avaient annoncé cavalièrement qu'ils allaient fermer l'usine et tout déménager aux États-Unis. Quel horrible choc pour M. Hession et tous les autres travailleurs de cette usine.

Je me suis adressé à Colgate-Palmolive et on m'a dit que c'était regrettable, mais que ce n'était pas simplement une décision Canada—États-Unis. C'était une décision qui résultait des activités à l'échelle mondiale et de la nécessité d'être efficace au niveau mondial. Il fallait moderniser les usines dont le prix de revient était trop élevé. Il y avait un excédent de capacité aux États-Unis. Par conséquent, on fermait et on déménageait l'usine canadienne aux États-Unis.

C'était une bien mince consolation pour M. Hession et sa famille ainsi que pour les 249 autres familles touchées.

Ce n'est qu'un des nombreux exemples de nature similaire que le Canada. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Je regrette, mais votre temps de parole est terminé.

[Français]

M. André Plourde (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, il me

fait plaisir de répondre à mon honorable collègue, pour qui j'ai beaucoup d'estime. En 1984, notre gouvernement a instauré un programme de renouveau économique qui établissait une stratégie mettant en place des politiques et programmes offrant de grands avantages à long terme.

Grâce à des mesures comme la réforme fiscale et la multiplication des débouchés commerciaux, notre secteur de fabrication a pu soutenir la concurrence en fonction de règles de jeu plus équitables.

Premièrement, l'abolition de la taxe cachée de vente fédérale a été importante pour les entreprises canadiennes. Cette taxe accordait aux fabricants étrangers un avantage concurrentiel indiscutable et était une source de graves problèmes au chapitre de l'emploi.

Deuxièmement, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis a offert à l'industrie manufacturière du Canada une occasion unique et sans pareille d'entrer sur un marché de 250 millions de clients. Les Canadiens voient déjà les résultats positifs de cet accord. La valeur de toutes les exportations canadiennes aux États-Unis a augmenté de près de 8 milliards de dollars depuis 1988 pour atteindre un total de 110,3 milliards de dollars en 1990. La vigueur de notre secteur manufacturier est assurée et il y aura plus d'emplois pour les Canadiens.

Je tiens à souligner que les manufacturiers canadiens ont soucrit aux mesures prises par le gouvernement du Canada dans ces domaines. Ils ont reconnu que la suppression de l'ancienne taxe de vente fédérale et la mise en oeuvre de l'Accord de libre-échange ont amélioré leurs prévisions au chapitre de la croissance. Mais la tâche n'est pas terminée, monsieur le Président. Le gouvernement lancera bientôt une initiative qui permettra à tous les Canadiens d'établir un nouveau programme concernant notre croissance et notre prospérité futures.

Tous les Canadiens et Canadiennes, hommes et femmes d'affaires, travailleurs et travailleuses, éducateurs et éducatrices, et groupes d'action sociale seront invités à participer à un dialogue conduisant à l'élaboration d'un plan d'action qui permettra au Canada de faire encore mieux à l'avenir. En terminant, il ne peut y avoir qu'un objectif: Que tous les Canadiens travaillent ensemble pour édifier un Canada plus prospère. Je suis convaincu que les Canadiens et Canadiennes relèveront le défi.

L'ÉDUCATION

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, j'ai bon espoir que mon collègue qui répondra à mon grief mettra ses notes de côté, puis parlera du fond de son coeur.